

Communiqué

Paris, le 11 avril 2014

Lauréats du CONGRES ATEC ITS France 2014

Les lauréats du **Prix des « Rencontres de la Mobilité Intelligente »** qui se sont déroulées à Paris les 29 et 30 janvier 2014, organisées par l'association ATEC ITS France, à l'occasion de son congrès annuel, vise à récompenser les meilleurs exposés, autant sur le fond que sur la forme, de cette manifestation qui avait pour thème **Défis de la Mobilité pour tous**.

Parmi plus de **90 exposés** présentés dans le programme 2014, le **jury** composé des **présidents et rapporteurs de séance** du congrès ont désignés les 20 meilleurs exposés pour les 3 catégories : **Exploitation et sécurité** (7 exposés), **Territoires et mobilité** (7 exposés), **Systèmes de transports** (6 exposés).

Le bureau de l'association, présidé par Bernard Basset et le président du comité scientifique du congrès, Marc Ellenberg ont nommé :

Catégorie : Exploitation et sécurité

Simon Fauchard de Néavia Technologies et Fabienne Gaillard du Conseil Général de l'Isère pour une belle association de l'écologie et des ITS (prévention des accidents avec la faune sauvage), ainsi que la collaboration exemplaire d'un Conseil Général et d'une entreprise :

« **Les ITS Vertes, une nouvelle approche pour gérer les collisions animales** »

Catégorie : Territoires et mobilité

Philippe Fournand de Algoé consultants, pour une excellente démonstration de l'impact des évolutions de société sur les systèmes de transports :

« **L'innovation sociale au service des politiques de mobilité** »

Catégorie : Systèmes de transports

Serge Mathieu, de Toulouse Métropole, pour un plan innovant et réaliste sur le transport urbain de marchandises :

« **Vers un plan de déplacement marchandises** »

Organisé par :



Sous le haut
patronnage :



En partenariat avec :



Lauréats des « Rencontres de la Mobilité Intelligente » 2014

Catégorie : Exploitation et sécurité

Simon Fauchard et Fabienne Gaillard de Néavia et CG Isère pour une belle association de l'écologie et des ITS (prévention des accidents avec la faune sauvage), ainsi que la collaboration exemplaire d'un Conseil Général et d'une entreprise :

« **Les ITS Vertes, une nouvelle approche pour gérer les collisions animales** »

Résumé :

Le Conseil Général de l'Isère coordonne le projet « Couloirs de vie » ayant pour objectif de restaurer les corridors biologiques entre les massifs de Chartreuse, Vercors et Belledonne et ainsi de préserver les espèces animales. 6 corridors ont été identifiés entre ces massifs, dans la vallée du Grésivaudan et la cluse de Voreppe. Différentes actions sont menées pour les restaurer et les préserver dont l'implantation de détecteurs de faune sur 7 sites pilotes.

Afin d'assurer la sécurité de l'usager sur les linéaires de routes départementales traversées par la faune sauvage, un système innovant de détection des animaux et d'information en temps réel vers l'usager a été déployé. Sur des portions de routes à surveiller de quelques 700 mètres de long, le challenge a consisté à optimiser l'impact environnemental des travaux tout en maximisant le service apporté. Outre les aspects technologiques, c'est également la première fois qu'est mené un partenariat aussi interactif entre deux mondes parfois opposés : celui des routes et celui de l'environnement.

Ce sont au total 7 sites, équipés de 48 mâts de détection, intelligents et alimentés en solaire, qui ont pu être mis en œuvre. Couplé à un système d'information Web, ce projet conséquent démontre tout l'intérêt des ITS dans cette nouvelle approche en matière de gestion des collisions avec les animaux.

Catégorie : Territoires et mobilité

Philippe Fournand de Algoé consultants, pour une excellente démonstration de l'impact des évolutions de société sur les systèmes de transports :

« **L'innovation sociale au service des politiques de mobilité** »

Les ITS sont communément appréhendés comme un ensemble de technologies, de procédés et de services ayant pour but de rendre la mobilité plus intelligente, plus optimisée du point de vue économique, environnemental et sociétal. Nous souhaiterions dans cette communication insister sur le fait qu'ils peuvent aussi être à la source d'innovations sociales, par la mise en capacité des usagers qu'ils autorisent aujourd'hui [...] et par l'évolution même des modèles économiques, qui font de la valorisation du réseau d'usagers [...] un facteur essentiel d'avantage compétitif pour les entreprises et les acteurs qui savent, précisément, tirer parti de la multitude. [...]

Les solutions de mobilité peuvent être observées à l'aune de leur capacité et de leur efficacité. On caractérise souvent la notion d'efficacité à travers des paramètres techniques qui viennent qualifier le rendement d'un service. L'innovation technologique au bénéfice de ces systèmes et services est un facteur clé d'amélioration de cette notion de rendement.

La demande de mobilité est en croissance continue, avec des attentes en termes de qualité de services plus élevées et des priorités qui changent : à la vitesse se substitue désormais le souhait d'une information fiable et de qualité, couplée à une demande qui s'étale dans le temps et l'espace. Des modes alternatifs à la voiture (pénalisée en cas de congestion) émergent, tels que les véhicules en libre-service, l'auto partage ou le covoiturage.

Cependant, l'innovation dans les projets de mobilité ne saurait dorénavant s'appuyer exclusivement sur des solutions technologiques. Les pistes d'innovation doivent aussi être sociales et sociétales, dans un contexte où les besoins en mobilité évoluent considérablement. Nous assistons ainsi à un changement de paradigme, passant d'un système tiré par l'offre ou les offres, le plus souvent compartimentée(s) à un système piloté par la demande, partant des besoins des utilisateurs et sur lequel les ITS ont un effet levier considérable.

Catégorie : Systèmes de transports

Serge Mathieu, de Toulouse Métropole, pour un plan innovant et réaliste sur le transport urbain de marchandises :

« Vers un plan de déplacement marchandises »

Phénomène mondial, nos villes attirent de plus en plus de monde de par leur fonction même de générateur d'échanges commerciaux, culturels, et de création d'emplois divers liés à leur situation géographique et à leurs orientations de développement.

Le pouvoir d'attraction de nos villes, leur besoin permanent d'évolution de rayonnement et de suprématie les amènent à prendre toujours plus d'ampleur pour déboucher sur des aires urbaines millionnaires ou multimillionnaires.

Il s'ensuit un développement urbain à la poursuite de l'évolution démographique et à la recherche d'un équilibre avec l'évolution de la société plus exigeante en matière de qualité de vie et d'environnement. Un élément nouveau, la crise économique installée infléchit les orientations urbaines et modifie les comportements et les aspirations des citoyens.

S'il est bien entendu que les orientations urbaines et les projets d'aménagements urbains ne peuvent se concevoir sans intégrer la gestion des déplacements des biens et des personnes, ils doivent de plus intégrer les éléments relatifs à l'environnement, à la consommation énergétique et à l'économie de la cité.

Jusqu'à ces dernières années le transport de voyageurs restait la principale préoccupation des politiques urbaines. Il suffit d'examiner les plans de déplacements urbains pour constater que les déplacements de marchandises se situent au second rang.

Cependant, les flux de marchandises s'avèrent essentiels au développement économique et social de nos villes. Que faire d'employés qui disposent d'un réseau de transport performant si les produits nécessaires à leurs travaux ne sont pas livrés ? Que dire de marchandises qui passent des heures sur la route pour parcourir quelques dizaines de kilomètres ?

Retrouvez le **compte-rendu du Congrès ATEC ITS France 2014** dans la revue TEC 221 - « Dossier écosystème de l'innovation » de mars 2014 - *(Séance plénière du congrès, inauguration de l'exposition et compte-rendu des ateliers)*

Sommaires et résumés sur - www.atec-itsfrance.net

Pour commander un numéro de la revue TEC :

celine.charpentier@atec-itsfrance.net - ligne directe : 01 45 24 71 04

Contactez l'association ATEC ITS France au 01 45 24 09 09 ou rendez-vous sur www.atec-itsfrance.net

contact@atec-itsfrance.net